

UN COMPTE EDUCATION NATIONALE POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT SUR INTERNET

→ Création du compte par le responsable de l'enfant

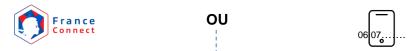
De chez vous, il est possible de suivre la scolarité de vos enfants inscrits à l'école élémentaire. Aujourd'hui, vous pouvez consulter, en ligne, le livret scolaire (livret scolaire unique du CP à la 3°).



L'école permet à chaque responsable d'élève de **créer un compte** Éducation nationale pour accéder aux services en ligne proposés par l'école :

https://educonnect.education.gouv.fr

La création de votre compte peut se faire au choix via :



FranceConnect, le dispositif sécurisé proposé par l'état pour simplifier vos démarches en ligne

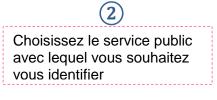
Votre numéro de téléphone portable

I. JE CREE MON COMPTE VIA FRANCECONNECT

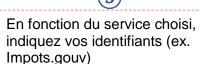
Vous utilisez déjà FranceConnect (impots.gouv, ameli.fr,...), reprenez votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter aux services en ligne de l'Éducation nationale.









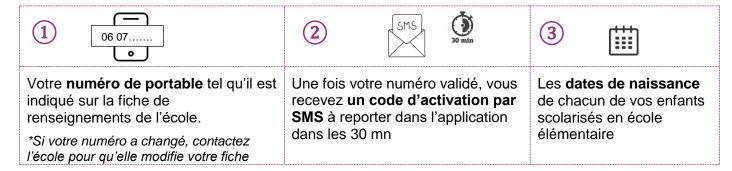




Une fois reconnu par FranceConnect, cliquez sur le bouton Continuez

1

Il ne reste plus qu'à renseigner les informations suivantes :





Vous pouvez maintenant accéder facilement aux services en ligne de l'Éducation nationale en vous identifiant avec FranceConnect

II. JE CREE MON COMPTE VIA MON NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE

Pour créer votre compte, vous pouvez aussi choisir d'utiliser votre numéro de téléphone portable.

L'intitulé en bas de page
« Je n'ai pas de compte »
vous permet de créer votre
compte via votre numéro
de téléphone portable.



Le numéro de téléphone à indiquer est celui inscrit sur la fiche de renseignements de l'école(*).

*Si votre numéro a changé, contactez l'école pour qu'elle modifie votre fiche



Il vous reste à indiquer la date de naissance de vos enfants scolarisés en école élémentaire.





Une fois votre numéro validé, vous recevez un code d'activation par **SMS** à reporter dans l'application dans les 30 mn





Votre compte a été créé. Votre identifiant s'affiche : **Notez-le** car il vous servira à chaque connexion.

Il ne vous reste plus qu'à créer votre mot de passe (8 à 14 caractères dont 1 chiffre) et le confirmer pour valider votre compte.





Vous pouvez maintenant accéder aux services en ligne avec votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous avez changé de numéro de téléphone portable, pensez à le communiquer à l'école qui pourra alors mettre à jour votre fiche de renseignements.